

# « Re-sécuritiser » le Pacifique : comment le Forum des îles du Pacifique agit face à l'Indo-Pacifique



Nicholas Ross Smith | 29 avril 2026 | ARTICLES |



Au cours de la dernière décennie, le concept d'« [Indo-Pacifique](#) » s'est imposé de manière croissante dans les réflexions stratégiques de nombreux États. Un large éventail a ainsi élaboré des stratégies indopacifiques, qu'il s'agisse de puissances riveraines des océans Indien et Pacifique – telles que les États-Unis, l'Australie, le Canada, l'Inde et le Japon – ou d'acteurs plus éloignés, parmi lesquels l'Union européenne (UE), le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et même la Lituanie. Il est dès lors devenu de plus en plus courant de qualifier l'Indo-Pacifique de « [région](#) », en dépit de son immensité géographique qui, dans une acception maximaliste, couvre plus de la moitié de la surface du globe.

Cependant, derrière ce consensus apparent se dissimule une réalité plus complexe. L'Indo-Pacifique ne constitue pas une région géographique « naturelle » qui aurait de tout temps existé et dont on ne ferait que reconnaître l'existence aujourd'hui. Il convient plutôt de l'appréhender comme une tentative active de ce que les chercheurs en relations internationales qualifient de « [macrosécuritisation](#) » : un effort coordonné d'un groupe de puissances partageant des vues similaires, visant à présenter l'ascension de la Chine comme une menace existentielle pour l'ordre international fondé sur des règles. Néanmoins, cette entreprise de macrosécuritisation, en dépit de sa [prégnance croissante](#) dans les discours stratégiques occidentaux, a suscité des formes de contestation ou d'adaptation de la part d'acteurs situés au sein même de l'espace qu'elle entend définir, tels que la [République populaire de Chine](#) (RPC) et l'[Association des nations de l'Asie du Sud-Est](#) (ASEAN).

Bien que souvent négligés en raison de leur petite taille, les États du Pacifique insulaire ne sont pas restés passifs dans l'expression de leurs positions face à la macrosécuritisation en cours de l'Indo-Pacifique. Le [Forum des îles du Pacifique](#) (FIP) revêt à cet égard une importance particulière. Cette organisation intergouvernementale régionale, fondée en 1971, visait initialement à favoriser la coopération entre les États nouvellement indépendants en Océanie. À l'origine, sa vocation était [résolument fonctionnaliste](#) : elle était centrée sur la [promotion de la coopération](#) régionale dans des domaines concrets tels que le commerce, le transport maritime, l'éducation ou encore les télécommunications, avec pour objectif global l'amélioration des

conditions de vie des populations du Pacifique. Toutefois, au fil du temps, le FIP a non seulement élargi son périmètre en matière de membres et de partenariats, mais a également progressivement investi un registre davantage géopolitique.

Ce repositionnement, à l'instar de celui observé en Asie du Sud-Est avec l'ASEAN, a conduit le FIP à chercher à jouer un rôle moteur dans la définition des dynamiques géopolitiques à l'œuvre dans sa région. À cet égard, les [déclarations d'Aitutaki](#) en 1997 et [de Boe](#) en 2018 ont constitué des jalons importants. Néanmoins, l'initiative la plus ambitieuse et la plus aboutie à ce jour demeure la [Stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique](#) (« 2050 Strategy for the Blue Pacific Continent »), endossée en 2022 lors du 51<sup>e</sup> Sommet des dirigeants du FIP (PIFLM51), même si son élaboration [avait débuté dès 2017](#). Le [Pacifique bleu](#) peut être appréhendé comme un [récit stratégique](#) qui, non seulement contourne le cadrage indopacifique – lequel n'est d'ailleurs pas mentionné une seule fois dans la stratégie –, mais cherche surtout à « re-sécuritiser » la région autour d'une menace existentielle alternative, à savoir le changement climatique. Ce faisant, il remet en cause les logiques de rivalité entre grandes puissances que le concept d'Indo-Pacifique reflète, tout en contribuant à les renforcer.

Cet article soutient que les États du Pacifique insulaire, à travers le récit et la stratégie du Pacifique bleu porté par le FIP, ont élaboré une stratégie sophistiquée pour naviguer dans la macrosécuritisation indopacifique : il ne s'agit ni d'y souscrire en adoptant la logique des grandes puissances ni de s'y opposer frontalement, mais de promouvoir une sécuritisation parallèle du changement climatique, en mobilisant des systèmes de savoirs autochtones dans le but de redéfinir ce qui constitue une menace existentielle dans le Pacifique.

Pour analyser cette dynamique, l'article s'articule en quatre sections principales. La première propose un cadrage conceptuel de la macrosécuritisation et montre comment l'Indo-Pacifique peut être appréhendé à travers ce prisme conceptuel. La deuxième section examine le Pacifique bleu et la manière dont il vise à placer le défi du changement climatique au cœur des discours sécuritaires régionaux. Les troisième et quatrième sections s'intéressent enfin aux limites et aux potentialités de ce récit, en mettant en lumière les risques croissants de cooptation et de fragmentation interne. Cela permet de proposer une réflexion sur ce que révèle la concurrence entre ces deux cadrages en matière d'agentivité et de sécurité, et ce qu'elle nous dit du futur de l'ordre régional.

## Comprendre la macrosécuritisation : l'Indo-Pacifique en tant que construction

La notion de sécuritisation, [formulée par Ole Wæver](#) au milieu des années 1990, repose sur l'idée selon laquelle les politiques de sécurité nationale ne relèvent pas d'un ordre naturel ou organique, mais qu'elles sont au contraire « [soigneusement construites](#) par les responsables politiques et les décideurs ». Au cœur de ce processus se trouve un « acte de sécuritisation » : le plus souvent un « acte de langage » (*speech act*), diffusé par divers « acteurs de la sécuritisation » à travers différentes plateformes, qui consiste à présenter un enjeu donné comme une menace existentielle pour un objet de référence identifié – c'est-à-dire une entité menacée et considérée comme ayant un droit légitime à la survie.

La macrosécuritisation étend ce cadre conceptuel à une échelle supérieure, en ce qu'elle mobilise un objet de référence situé au-delà de l'État et suppose une action collective. [Barry Buzan et Ole Wæver identifient ainsi la guerre froide](#) comme un exemple de macrosécuritisation : l'Union soviétique, du fait de ses capacités nucléaires et de son internationalisme marxiste-léniniste, y était présentée par un groupe d'acteurs partageant des vues convergentes comme une menace existentielle pour les objets de référence qu'étaient la liberté, la démocratie, ou encore les droits humains.

Le discours sur l'Indo-Pacifique, bien qu'il soit aujourd'hui loin d'atteindre le caractère hégémonique et omniprésent que celui imposant la « Guerre froide » comme cadre de compréhension dans l'après-Seconde Guerre mondiale, [s'inscrit dans une logique comparable](#). Il correspond en effet à une tentative, de la part d'un groupe d'États partageant des orientations similaires – notamment l'Australie, le Japon, l'Inde (quoique de manière inconstante), les États-Unis et, plus récemment, le Royaume-Uni et l'UE –, de présenter l'ascension de la Chine comme une menace existentielle pour un objet de référence : l'ordre international fondé sur des règles, plus récemment conceptualisé sous l'expression d'« Indo-Pacifique libre et ouvert » (« *Free and Open Indo-Pacific* », FOIP).

La genèse du concept d'Indo-Pacifique ne se situe d'ailleurs pas à Washington, mais bien à Tokyo, par l'action de son Premier ministre de l'époque, Shinzo Abe. Dans un discours prononcé devant le parlement indien en 2007, [ce dernier affirmait](#) que « nous en sommes désormais à un stade où la confluence des deux mers [océans Indien et Pacifique] est en train de se réaliser » et que « face à cette Asie vaste, ouverte et en pleine expansion, il nous incombe, en tant que démocraties, de poursuivre la quête de liberté et de prospérité dans la région ».

Ce changement s'est d'abord concrétisé avec la création, en 2007, du Dialogue quadrilatéral de sécurité (Quadrilateral Security Dialogue, [Quad](#)), un forum intergouvernemental réunissant le Japon, l'Australie, l'Inde et les États-Unis, visant à établir un « [arc de liberté et de prospérité](#) » à travers l'Asie. Cependant, le Quad a rapidement sombré dans l'oubli, [suspendu en 2008](#), en grande partie par crainte – notamment en Australie – qu'il n'engendre une confrontation trop marquée avec la Chine.

Ce n'est qu'en 2012, avec le retour de Shinzo Abe au poste de Premier ministre, que le Japon a formellement adopté une perspective indopacifique. Dans un article intitulé « [Asia's Democratic Security Diamond](#) », Abe affirmait que « la paix, la stabilité et la liberté de navigation dans l'océan Pacifique sont indissociables de la paix, de la stabilité et de la liberté de navigation dans l'océan Indien ». À partir de 2013, Abe a régulièrement utilisé le terme « Indo-Pacifique » pour décrire cette nouvelle perspective stratégique, laquelle a ensuite été formellement intégrée par les ministères japonais des Affaires étrangères et de la Défense.

L'Australie fut le premier État de cette « Asie élargie » à adopter explicitement une perspective indopacifique, clairement énoncée dans le [livre blanc de la Défense](#) de 2013. Toutefois, le développement majeur dans la macrosécuritisation du concept d'Indo-Pacifique fut sans doute la décision des États-Unis, en 2017, de placer officiellement ce concept au cœur de leur pensée stratégique. Sous la présidence de Donald Trump, la [National Security Strategy of the United States of America](#) (NSS) a modifié sans ambiguïté la posture américaine, affirmant non seulement que « les États-Unis doivent mobiliser la volonté et les moyens nécessaires pour rester compétitifs et empêcher toute évolution défavorable dans l'Indo-Pacifique », mais aussi que la Chine était désormais un compétiteur stratégique.

L'élévation de la Chine au rang de menace explicite pour l'ordre international fondé sur des règles communes a constitué la dernière phase majeure du processus de macrosécuritisation de l'Indo-Pacifique. Elle s'inscrit en effet dans les rouages typiques de la macrosécuritisation, selon lesquels un puissant groupe composé d'acteurs de la sécuritisation (ici, les puissances ayant une stratégie indopacifique) agit en sécuritisant un objet référent (ici, en faisant de la Chine une menace) et, ce faisant, s'adresse à un interlocuteur précis (ici, les pays du Pacifique insulaire). De surcroît, la décision des États-Unis d'adopter officiellement le concept d'Indo-Pacifique et de désigner la Chine comme compétiteur stratégique a eu des conséquences concrètes immédiates. Cela a non seulement permis la résurrection du Quad en 2017, mais également conduit à la [création d'AUKUS](#) en 2021, au lancement de l'Indo-Pacific Economic Framework for Prosperity ([IPEF](#)) et à la formation du groupe Indo-Pacific Four ([IP4](#)) en 2022.

Bien que l'Inde ait toujours été centrale dans les stratégies indopacifiques des autres États, elle a au départ pris du retard par rapport à l'Australie, au Japon et aux États-Unis dans l'adoption du concept. L'Inde s'est [montrée initialement prudente](#), elle percevait cette approche comme une forme de stratégie d'endiguement et craignait que son adhésion trop étroite ne compromît son autonomie stratégique. Néanmoins, l'affirmation croissante de la Chine, sa montée en puissance militaire, son soutien au Pakistan, son engagement économique accru dans l'environnement régional via l'initiative des Nouvelles Routes de la soie et le différend qui oppose depuis longtemps les deux pays à la frontière himalayenne ont contribué à l'adhésion de l'Inde à l'idée d'Indo-Pacifique. En 2018, le concept est devenu un cadre politique officiel lorsque le Premier ministre Narendra Modi a exposé la vision de l'Inde pour la région lors d'un discours inaugural au [Shangri-La Dialogue](#).

Au-delà du Japon, de l'Australie, des États-Unis et de l'Inde, les acteurs européens ont également accepté le cadrage indopacifique et rejoint ces efforts de macrosécuritisation. Le plus important, en raison de ses territoires d'outre-mer (regroupant environ 1,7 million d'habitants) dans l'océan Indien et dans le Pacifique, [a été la France](#), qui est devenu en 2019 le premier pays européen à publier une stratégie indopacifique. Le Royaume-Uni lui a emboîté le pas en adoptant un « [Indo-Pacific tilt](#) » clair en 2021, dans le cadre de sa vision post-Brexit de *Global Britain*, consolidée par sa participation à AUKUS. Enfin, c'est en septembre 2021 que le Conseil de l'Union européenne a publié la [EU Strategy for Cooperation in the Indo-Pacific](#) qui, à l'instar des États-Unis, identifie la Chine comme un « concurrent économique et un rival systémique ».

Il importe toutefois de souligner que la majorité des stratégies européennes indopacifique – à l'exception peut-être de celle du Royaume-Uni – sont assez peu préoccupées par la menace chinoise, et s'orientent davantage vers le commerce, le développement et le multilatéralisme. Dans le cas de l'UE, la Chine est d'ailleurs perçue comme un partenaire avec lequel il demeure possible de coopérer. Dès lors, les États européens ne participent pas strictement à la macrosécuritisation de l'Indo-Pacifique ; en revanche, leur appropriation du concept à travers des stratégies explicites confère une certaine crédibilité à cette macrosécuritisation, en particulier aux yeux de la Chine, qui y voit une manifestation d'une « mentalité héritée de la guerre froide ».

## Le problème du cadrage « Indo-Pacifique » et comment le FIP y répond

Concevoir l'Indo-Pacifique comme une région ou une super-région, selon la [littérature en relations internationales](#), a naturellement d'importantes implications stratégiques. La désignation de l'Indo-Pacifique comme « région » suppose en effet que cet espace présente un degré d'interdépendance tel que les actions de politique étrangère de chacun de ses membres deviennent automatiquement critiques pour les autres. Par exemple, tout changement de politique étrangère en Birmanie devrait immédiatement affecter les perceptions géopolitiques de la Nouvelle-Zélande – une hypothèse qui paraît difficilement crédible.

Plus fondamentalement, le concept d'Indo-Pacifique est de nature « [antirégionale](#) ». Il cherche à supplanter les architectures et identités régionales existantes en les subordonnant à une compétition stratégique globale entre la Chine et les États-Unis. Cette logique a des conséquences profondes sur l'agentivité des petits États et des organisations régionales, qui se retrouvent ainsi englobés au sein de ce cadre imposé.

Pour de nombreux États situés dans cet espace, la macrosécuritisation sous-jacente au concept d'Indo-Pacifique constitue une [imposition malvenue](#). Elle les contraint à un choix binaire : s'aligner sur les États-Unis ou composer avec la Chine. Cela limite ainsi leur marge de manœuvre diplomatique et menace les relations qu'ils ont patiemment cultivées avec ces deux puissances. Pour beaucoup, ce processus transforme une région d'opportunités et d'intégration économique en un espace défini principalement par la compétition stratégique et le risque de conflit.

La réponse de l'ASEAN à la macrosécuritisation indopacifique illustre comment des États relativement plus petits peuvent chercher collectivement à naviguer dans l'ère de l'Indo-Pacifique. L'ASEAN se positionne comme un interlocuteur central dans l'architecture régionale en évolution, abordant le concept d'Indo-Pacifique selon ses propres termes, plutôt que de l'accepter ou de le rejeter purement et simplement. À travers l'[ASEAN Outlook on the Indo-Pacific](#), l'organisation affirme la [centralité de l'ASEAN](#) comme principe organisateur de la coopération régionale. Parallèlement, elle maintient un engagement [pragmatique et pluriel avec la Chine](#) – via des mécanismes tels que l'ASEAN Plus One et le East Asia Forum – privilégiant généralement l'engagement plutôt que l'endiguement. À ce jour, cette approche s'est révélée relativement efficace, l'ASEAN parvenant à entretenir un dialogue productif à la fois avec les États-Unis (et leurs partenaires indopacifiques) et la Chine.

C'est donc dans ce contexte que la Stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique et le récit stratégique du FIP au sujet du Pacifique bleu doivent être appréhendés. Les États du Pacifique insulaire – bien que généralement perçus comme petits et apparemment vulnérables – ne sont pas de simples spectateurs de la compétition entre grandes puissances. Ils disposent non seulement d'une [longue expérience](#) dans la gestion des relations avec elles, mais ils ont également développé un récit stratégique sophistiqué qui ne se contente pas de résister au cadrage indopacifique : il vise à redéfinir en profondeur ce qui constitue une menace existentielle pour la région.

Le FIP, comme évoqué brièvement dans l'introduction, a considérablement évolué au fil des années et présente désormais un axe géopolitique marqué. Ce forum regroupe comme membres à part entière tous les États souverains qui composent l'Océanie (Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu), ainsi que, depuis 2016, les deux collectivités françaises d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie et Polynésie française), sans oublier l'Australie et la Nouvelle-Zélande. En outre, le FIP comprend une longue [liste de membres associés](#), d'observateurs et de partenaires de dialogue : une architecture actuellement en pleine restructuration, par le biais d'un [système par niveaux](#) (*tier system*) afin de mieux coordonner ces partenariats extérieurs.

L'un des enjeux majeurs pour les États du Pacifique insulaire est de garantir le respect de leur agentivité, alors que l'héritage du colonialisme et, de manière plus discutée, un [néocolonialisme moins visible](#) s'y manifestent avec insistance. La perception selon laquelle leur capacité d'action est systématiquement négligée par les grandes puissances exerçant une influence dans la région (les États-Unis, l'Australie et, dans une moindre mesure, la France et la Nouvelle-Zélande) est en effet largement partagée.

De nombreux États insulaires ont exprimé leurs réticences à faire leur le concept d'Indo-Pacifique et s'inquiètent des rivalités de puissance entre la Chine et les États-Unis, qu'ils perçoivent comme un frein à l'expression de leur agentivité et comme une distraction vis-à-vis de ce qui constitue, à leurs yeux, la [menace existentielle](#) la plus pressante pour la région : le changement climatique. Dans ce contexte, le lancement d'AUKUS en 2021 a été accueilli avec scepticisme. Un [communiqué](#) conjoint de quatre anciens Premiers ministres du Pacifique – Hilda Heine (Îles Marshall), Tommy Remengesau (Palaos), Enele Sopoaga (Tuvalu) et Aote Tong (Kiribati) – a ainsi déploré les « 368 milliards de dollars attribués à l'accord AUKUS », ce qui allait « à l'encontre des États insulaires, qui réclament depuis longtemps un soutien pour le changement climatique ».

Le FIP s'est imposé comme un contrepoids actif aux efforts plus larges de macrosécuritisation sous-jacents au concept d'Indo-Pacifique en proposant une vision alternative de la région, connue sous le nom de Pacifique bleu, qui donne la priorité au changement climatique. Dans la Stratégie 2050, un discours alternatif au sujet du Pacifique est ainsi formulé. Ce qui importe,

c'est qu'il se distingue fondamentalement du *statu quo* en intégrant une [perspective non occidentale](#) et non anthropocentrique, et en s'inspirant largement des ontologies et épistémologies mélanésiennes, micronésiennes et polynésiennes.

Dans la [préface du document](#), il est en effet souligné que « nous accordons une grande importance à nos océans et à nos terres, et nous célébrons le lien profond qui nous unit à notre communauté, à notre environnement naturel, à nos ressources, à nos moyens de subsistance, à nos croyances, à nos valeurs culturelles et à nos savoirs traditionnels ». Plus loin dans le document, la stratégie acte une « intendance partagée du continent bleu du Pacifique » et reconnaît la « nécessité de prendre des mesures urgentes, immédiates et adaptées pour lutter contre la menace et les conséquences du changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des habitats, les déchets et la pollution, ainsi que d'autres menaces ».

Ainsi, la tension fondamentale entre les cadrages de l'Indo-Pacifique et du Pacifique bleu réside dans la définition même de la menace existentielle. Pour les promoteurs de la macrosécuritisation indopacifique, l'essor de la Chine constitue un défi à l'ordre international libéral qui a garanti la paix et la prospérité depuis 1945. Le système politique autoritaire chinois, ses revendications territoriales toujours plus fortes en mer de Chine méridionale, sa modernisation militaire, sa diplomatie économique *via* les Nouvelles Routes de la soie, ainsi que son influence croissante dans les institutions internationales sont invoqué>s comme autant de preuves de cette menace.

Pour les États du Pacifique insulaire, en revanche, le changement climatique est un sujet bien plus [urgent et incontestable](#). L'élévation du niveau de la mer menace de submerger certains territoires insulaires au cours de ce siècle. La fréquence et l'intensité croissantes des cyclones tropicaux dévastent infrastructures et économies, et l'acidification des océans ravage les écosystèmes marins dont dépendent les populations du Pacifique pour se nourrir et préserver leurs moyens de subsistance. La pénétration des terres par l'eau salée rend par ailleurs inutilisables les sources d'eau douce et les terres agricoles.

Ces menaces ne sont ni abstraites ni potentielles : elles constituent des réalités vécues par les communautés du Pacifique. La dimension existentielle du changement climatique pour ces États n'est pas rhétorique ; elle est tangible. Comme le [soulignait le politicien tuvaluan Simon Kofe](#) en 2022 : « Si nous voulons vraiment œuvrer pour la paix mondiale et lutter contre le changement climatique, il n'y a pas de bons ni de méchants [...] Nous avons besoin de la Chine à nos côtés. Nous avons besoin des États-Unis à nos côtés. » Cette citation illustre parfaitement la divergence fondamentale entre les deux cadrages. Du point de vue océanien, la compétition stratégique constitue, au mieux, une distraction par rapport à la véritable menace existentielle qu'est le changement climatique, et, au pire, un obstacle actif à sa prise en charge. La militarisation de la région, la mobilisation de ressources au service de la compétition stratégique et la pression exercée sur les États insulaires pour qu'ils prennent parti détournent de l'impératif urgent d'une action collective face au changement climatique. ➤

## Les limites et le potentiel du Pacifique bleu

Que le FIP puisse réussir à contre-sécuritiser (ou re-sécuritiser) l'Indo-Pacifique en recentrant l'attention sur le changement climatique représente un défi considérable, compte tenu de la taille relativement réduite des États du Pacifique insulaire, tant individuellement que collectivement. Leur produit intérieur brut (PIB) combiné est en effet inférieur à 50 milliards de dollars, bien en deçà de celui des grandes puissances, qui se chiffre en milliers de milliards. Leur population totale est estimée à moins de 15 millions d'habitants et leurs capacités militaires sont négligeables à l'échelle des grandes puissances. De plus, ils demeurent fortement dépendants de l'aide et des investissements extérieurs : [l'Australie à elle seule](#) fournit à l'Océanie plus d'1 milliard de dollars d'aide au développement chaque année. Par ailleurs, la Chine, après un repli durant la pandémie de COVID 19, revient avec vigueur depuis 2023 et intensifie activement ses [efforts d'engagement](#). Cette dépendance économique crée des vulnérabilités qui limitent la marge de manœuvre des États insulaires pour une action indépendante.

Le FIP est également confronté à des défis internes. Le [retrait temporaire](#) de plusieurs États micronésiens en 2021, lié à des différends de *leadership*, a mis en lumière des tensions sous-jacentes au sein de l'organisation. La très grande disparité des tailles, des capacités et des intérêts des États membres – de la Papouasie-Nouvelle-Guinée avec plus de 10 millions d'habitants estimés, à Nauru avec à peine 10 000 personnes – rend la coordination complexe. Par ailleurs, la présence de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande – toutes deux anciennes puissances coloniales dans le Pacifique – en tant que membres du forum engendre également, malgré ses nombreux avantages, des tensions du fait de leur statut de pays développés et de leurs intérêts parfois divergents.

En outre, l'institution du FIP en tant que telle, tout comme son récit stratégique du Pacifique bleu, apparaît particulièrement vulnérable aux tentatives de cooptation par les grandes puissances. Bien que le dispositif des Partners for the Blue Pacific (PBP), initiative menée par les États-Unis avec d'autres puissances dites « indopacifiques », soit présenté comme visant à soutenir le régionalisme océanien, il s'inscrit en réalité dans une perspective indopacifique profondément ancrée. Selon Greg Fry,

Tarcisius Kabutaulaka et Terence Wesley-Smith, les Partners for the Blue Pacific ont, pour l'essentiel, « [méprisé](#) » les objectifs véritables du Pacifique bleu, dans la mesure où ils cherchent à instrumentaliser cette dynamique au service de leurs propres finalités stratégiques, au premier rang desquelles la volonté de contenir la Chine. Des critiques similaires ont été formulées à l'encontre de la « [Pacific Charter](#) » récemment proposée par la Heritage Foundation, institution réputée proche de l'administration Trump.

Indices supplémentaires probables de cette cooptation, certains éléments de cadrage indopacifique semblent progressivement s'immiscer dans les stratégies régionales du Pacifique. L'exemple le plus notable en est la vision d'un « océan de paix » portée par le Premier ministre fidjien Sitiveni Rabuka, à travers laquelle il présente Fidji comme un acteur clé contribuant à assurer un « [équilibre stable dans un Indo-Pacifique élargi](#) ». Toutefois, jusqu'à présent, le FIP a résisté à toute adoption explicite du cadrage indopacifique. La preuve la plus manifeste en est le [communiqué final](#) du Sommet des dirigeants du FIP de 2025 : si la vision d'« océan de paix » de Rabuka y a certes été entérinée, il est toutefois significatif qu'elle ait été reformulée avant de se hisser dans l'intitulé de la « Blue Pacific Ocean of Peace Declaration », sans qu'aucune mention de l'Indo-Pacifique ne figure dans cette dernière.

Malgré ses défis inhérents, le Pacifique bleu peut capitaliser sur certains succès concernant la reconfiguration du discours régional. Le changement climatique est désormais largement reconnu, y compris par l'[Australie](#) et la [Nouvelle-Zélande](#), comme la principale menace sécuritaire à laquelle est confronté le Pacifique insulaire. Cette problématique trouve également un écho important à l'échelle mondiale, en particulier parmi les pays du « Sud global », situés en première ligne de ces effets. Dans ce contexte, la voix collective du FIP sur la question climatique a suscité une [attention internationale](#) grandissante ces dernières années. Les dirigeants des États insulaires du Pacifique ont su mobiliser efficacement les forums internationaux, des Nations unies aux négociations climatiques de la Conférence des parties (COP), afin de mettre en lumière cette menace existentielle.

## L'avenir : coexistence, concurrence ou synthèse ?

À l'avenir, plusieurs trajectoires possibles se dessinent quant à la relation entre les cadrages de l'Indo-pacifique et du Pacifique bleu. Une première hypothèse envisage une coexistence durable, marquée par des tensions persistantes. L'Indo-Pacifique pourrait demeurer le cadre dominant de la compétition stratégique entre grandes puissances, tandis que celui du Pacifique bleu se maintiendrait comme un contre-discours régional, les deux évoluant en parallèle sans confrontation directe. Il convient également de prendre en compte l'influence de la Chine, qui privilégie le cadrage « [Asie-Pacifique](#) » et a considérablement intensifié son engagement dans le Pacifique ces dernières années, notamment avec l'accord de sécurité conclu en 2022 [avec les îles Salomon](#). Une coexistence inconfortable entre ces différents cadrages semble caractériser la situation actuelle ; elle demeure toutefois intrinsèquement instable dans la mesure où ces cadrages reposent sur des points de vue ontologiques distincts.

Une deuxième hypothèse repose sur l'intensification de la compétition stratégique au point d'éclipser les cadres alternatifs. Si les relations entre les États-Unis et la Chine continuaient à se détériorer et si la région connaissait une militarisation accrue ainsi qu'un risque de conflit plus élevé, l'espace laissé à des récits alternatifs tels que le Pacifique bleu pourrait se réduire. Les États du Pacifique insulaire pourraient alors se voir contraints de choisir un camp, leur propre agenda de sécurité étant subordonné aux impératifs des grandes puissances. Certains éléments empiriques semblent aller dans ce sens. En effet, le sommet États-Unis-FIP, organisé en 2023 à Washington, a fortement mis l'accent sur la nécessité de [contrer la Chine](#), alors qu'un peu plus tôt la même année, les États-Unis signaient un accord de défense ([DCA](#)) avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Une troisième hypothèse, plus optimiste, prévoit une forme de synthèse ou d'accommodement. Elle implique que les grandes puissances intègrent véritablement le changement climatique comme une préoccupation sécuritaire centrale dans leurs stratégies indopacifiques, ou reconnaissent que la lutte contre le changement climatique implique une coopération plutôt qu'une concurrence. On observe quelques signes timides en ce sens : tant les États-Unis que la Chine ont reconnu le changement climatique comme un enjeu important, et la coopération climatique a parfois été identifiée comme un domaine potentiel de coopération bilatérale, même dans un contexte de concurrence stratégique plus large.

Les évolutions récentes viennent complexifier davantage ces dynamiques. Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche a introduit une incertitude significative dans la stratégie indopacifique étasunienne. Son premier mandat avait été marqué par l'adoption formelle du concept d'Indo-Pacifique et par la désignation de la Chine comme compétiteur stratégique. Toutefois, ce [second mandat](#) se caractérise par des approches [plus transactionnelles](#), apparemment moins centrées sur une « grande stratégie » indopacifique et davantage orientées vers des accords commerciaux bilatéraux, entre autres.

\*

\*      \*

**Nicholas Ross Smith** (@1NRSmith) est un maître de conférences en relations internationales à l'Université de Waikato, en Nouvelle-Zélande. Ses travaux portent principalement sur les implications régionales de la rivalité entre grandes puissances, avec un intérêt particulier pour les politiques étrangères des petits États évoluant dans des relations asymétriques. Il a été chercheur du EU Jean Monnet Network on the EU in the Indo-Pacific (EUIP, un projet de 1,6 million d'euros coordonnant plus de 40 chercheurs issus de 27 universités). Ses travaux ont été publiés dans des revues de premier plan, notamment *International Affairs*, *Review of International Studies*, *Global Policy* et *The Pacific Review*.

### Comment citer cette publication

Nicholas Ross Smith, « "Re-sécuritiser" le Pacifique : comment le Forum des îles du Pacifique agit face à l'Indo-Pacifique », *Le Rubicon*, vol. 6, 29 avril 2026  
[<https://lerubicon.org/re-securitiser-le-pacifique-comment-le-forum-des-iles-du-pacifique-agit-face-a-lindo-pacifique/>].

